

# VIVRE A MOUTHIERS

## Sur Boëme

### BULLETIN

d'information locale  
édité sous la  
responsabilité  
du  
Conseil Municipal  
de  
Mouthiers sur Boëme

N° 159  
Mai 1997



Photo Alain PORTE

### Le mot du Maire

*Une belle réussite pour tous les instituteurs et les parents d'élèves des écoles de Mouthiers..*

**Lundi 21 avril 1997**, de nombreux commerçants et artisans ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour aborder deux thèmes importants :

- la réalisation et mise en place d'enseignes à l'ancienne.
- l'animation d'une journée commerciale le 7 juin prochain.

### 1. ENSEIGNES

Celles-ci seraient réalisées par les élèves du lycée de Sillac qui pourraient ainsi mettre en pratique sur site réel leur savoir faire du travail des métaux et réfléchir avec les commerçants et artisans sur le thème des enseignes par activité en faisant preuve de créativité et d'originalité.

Ce projet est donc doublement positif. Il permet la valorisation du travail manuel et la personnalisation dans l'harmonie, de nos activités commerciales et artisanales locales.

### 2. ANIMATION COMMERCIALE DU 7 JUIN

Toutes les personnes présentes à la réunion ont donné leur accord pour participer à cette journée. De nombreuses idées ont été émises et une nouvelle réunion est prévue prochainement pour l'organisation concrète de cette manifestation.

La possibilité de création d'une association de commerçants et artisans de la commune a été évoquée, ce qui semblerait très judicieux pour permettre une concertation et une communication quasi permanente entre les personnes concernées.

### Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan :	p 3
Rencontre	p 4
MJC Centre Social Infos	p 5
Comité des Fêtes	p 6
ADMR	p 6
Sentiers de Boëme	p 7
Caisse des Ecoles	p 7
Etat Civil	p 7
Agenda	p 8
Mots croisés	p 8

Cécile FORGERON

# LE CONSEIL MUNICIPAL : Séances du 21 mars 1997 et 16 avril 1997

## ► SÉANCE DU 21 MARS 1997

### I. CHAUFFAGE GROUPE SCOLAIRE

Présentation de l'étude de faisabilité de la réhabilitation du chauffage du groupe scolaire et de la salle polyvalente par le Bureau d'Etudes Techniques.

Quatre solutions sont proposées :

1. Travaux en chaufferie uniquement comprenant une chaudière bois et une chaudière gaz.
2. Travaux en chaufferie uniquement comprenant une chaudière bois assurant la totalité de la puissance.
3. Travaux en chaufferie avec une chaudière bois et une chaudière gaz et travaux d'amélioration dans le groupe primaire, la salle polyvalente et la cuisine.
4. Idem à la solution 3 avec une seule chaudière bois.

### II. QUESTIONS DIVERSES

#### • SIVOS LA COURONNE

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le SIVOS a décidé de financer la totalité de sa participation (1 000 000 F) à la construction d'une aire couverte, par emprunt.

#### • INDEMNITÉS LOGEMENT INSTITUTEURS

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Préfet concernant la revalorisation de l'indemnité représentative de logement pour l'année 1996 de 1,50%.

#### • SNCF CESSION DE L'IMMEUBLE DES GAGNIERS

Suite à la proposition de vente formulée par la SNCF, le Conseil Municipal décide de ne pas se porter acquéreur de l'immeuble sis "aux Gagniers".

#### • PÉTITION CRÉDIT FONCIER

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une pétition proposée par le personnel du Crédit Foncier est ouverte à la mairie.



*"Quand les gabares sillonnaient la Charente" (Photos Alain PORTE)*

## ► SÉANCE DU 16 AVRIL 1997

### I. REPARTITION DES SUBVENTIONS 1997

Ass. Solidarité Paysans en difficulté	100,00 F
France Adot 16 'Dons d'organes)	100,00 F
Restau du Coeur	2 500,00 F
CSCV (Ass. de consommateurs)	228,00 F
Club 3ème âge	2 000,00 F
Comité des Fêtes	14 000,00 F
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	11 500,00 F
SCM	41 500,00 F
Sté Chasse	1 500,00 F
Parents d'élèves	2 700,00 F
Donneurs de Sang	1 900,00 F
Secours populaire	1 000,00 F
EASBK	5 000,00 F
Tourbières et Loisirs	1 000,00 F
Carnaval	3 500,00 F
Sentiers de Boëme	1 500,00 F
MJC	30 000,00 F
MJC Animations jeunes	4 000,00 F
CCAS	10 000,00 F
CAUE	300,00 F
Maires de France	2 105,00 F
TED 16	796,10 F
Prévention Routière	520,00 F
SPA Mornac	3 420,00 F
Croix Rouge	400,00 F
Lutte Cancer	100,00 F
Service Patrimoine	2 622,00 F
Office Tourisme	2 622,00 F
FSL	3 358,00 F
Forêts Sud Charente	250,00 F
Ass. Bois Energie	100,00 F
Boëme Charraud Education	5 800,00 F
Subventions diverses	18 578,90 F
<b>TOTAL</b>	<b>175 000,00 F</b>
Caisse des Ecoles	1 600 338,00 F
<b>TOTAL BP 1997</b>	<b>1 775 338,00 F</b>

### II. AUGMENTATION DES LOYERS AU 01.05.97

A compter du 1<sup>er</sup> mai 1997, les loyers des biens communaux loués aux particuliers subiront l'augmentation autorisée par la loi, calculée en fonction des variations de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice du coût de la construction. Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation des loyers dès parution officielle de cette moyenne.

### III. QUESTIONS DIVERSES

#### • Elections prud'homales

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aura lieu de constituer une Commission Communale pour la préparation des listes électorales prud'homales (voir article p 3). Cette commission est composée du Maire, d'un représentant

du Préfet, d'un représentant du TGI, d'un employeur et de son suppléant désignés par le Conseil Municipal, d'un salarié et de son suppléant désignés par le Conseil Municipal, de représentants syndicaux (ayant voix consultative).

#### • Médecine du travail

Le Conseil Municipal décide de signer la motion à soumettre à Monsieur le Préfet concernant les difficultés de recrutement d'un médecin du travail par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente.

#### • Cimetière

Le Conseil Municipal décide le rachat d'une concession au cimetière communal à la famille Dumas. Cette concession n'étant pas construite, le terrain pourra être revendu.

## GROS PLAN :

Les associations font partie des acteurs de la vie locale. Certaines sont créées dans l'unique but de défendre des intérêts très particuliers. Mais la plupart sont réellement tournées vers les autres et agissent de façon désintéressée. C'est pourquoi celles-ci s'adressent souvent aux communes pour financer partiellement leurs activités.

Depuis la loi du 6 février 1992, les communes ont l'obligation d'annexer au budget la liste des subventions attribuées par la commune.

Par ailleurs la même loi prévoit que soit annexé un bilan certifié conforme du dernier exercice connu des organismes ayant reçu une subvention supérieure à 500 000 F ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme. Ce cas n'existe pas à Mouthiers. Par ailleurs, le Conseil municipal a chargé la commission du cadre de vie, présidée par Roger Brégeas, de réfléchir à la mise à disposition d'un formulaire type pour les demandes de subvention des associations.

## INTERCOMMUNALITE

Le ramassage des verres est actuellement effectué en porte à porte. Il en sera encore ainsi jusqu'en juin. A partir de juillet, huit conteneurs seront implantés dans huit endroits différents de la commune. Chacun devra alors apporter le verre recyclable débarrassé des capsules. Les deux premiers conteneurs seront très prochainement installés, l'un sur le champ de foire et l'autre, près du groupe scolaire. C'est le SIROMPEGA, syndicat intercommunal des ordures ménagères qui s'occupe transitoirement de ce service. Ainsi, les foyers désirant s'équiper d'un conteneur familial à roulettes de 120 litres (Prix 234 F) ou 240 litres (320 F) doivent s'adresser à : SIROMPEGA 16410 DIGNAC Tél. : 05 45 24 50 35

Rappelons également que le personnel de la Société Charentaise de Voirie qui effectuait les tournées de collecte des ordures ménagères dans notre commune a été intégré dans l'effectif du SIROMPEGA.

Par ailleurs le SIROMPEGA établira un marché négocié concernant le camion benne nécessaire aux tournées.

## ELECTIONS PRUD'HOMALES du 10 décembre 1997

Après consultations des salariés et parallèlement à l'envoi de la déclaration au centre de déclarations prud'homales avant le 12 ami 1997, l'employeur doit adresser au maire de la commune où est situé son établissement, une lettre d'information. Celle-ci comporte, les cas échéant, trois types de documents :

- la lettre d'information au maire
- les observations écrites des salariés
- les déléguations écrites d'autorité

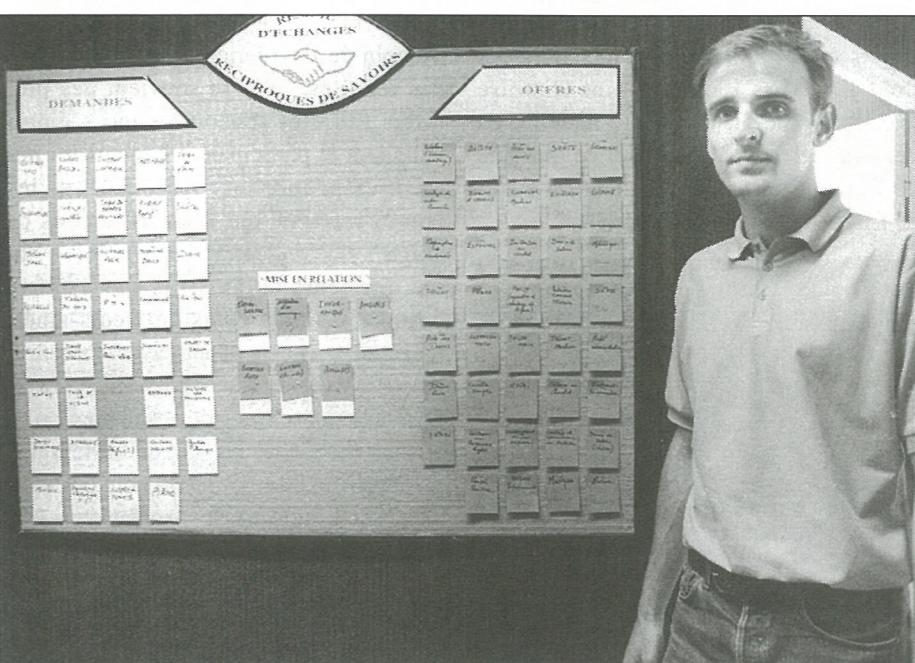
### PRINCIPE

L'employeur doit informer le maire de la commune où se situe son établissement des déclarations qu'il a effectuées.

### OBJET

L'information du maire comporte trois éléments :

- Une lettre indiquant que la déclaration a été effectuée et le nombre de personnes déclarées.
- Les déléguations écrites d'autorité. Au moment de l'arrêt de la liste électorale, elles seront indispensables au maire pour inscrire les salariés qui en bénéficient dans le collège employeur.
- Les observations faites par les salariés lors de la consultation de la déclaration par le personnel de l'établissement, et non prises en compte par l'employeur. Le maire les examinera pour arrêter la liste électorale.



*Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs, le plaisir de donner et de recevoir . (Photos Alain PORTE)*

## PARLONS-EN...

*La baisse des impôts réclamée par certains donne l'occasion d'un jeu d'ombres très particulier. Le budget national est majoritairement alimenté par la TVA et la taxe sur les carburants, payées par tous. L'impôt sur le revenu qui augmente suivant la richesse n'est payé que par un foyer sur deux et contribue pour à peine 20 % à l'équilibre du budget de l'Etat. Mais la réforme, réclamée par de nombreux élus locaux, régulièrement promise, est encore remise à plus tard.*

## RENCONTRE

L'histoire d'une commune péri urbaine comme Mouthiers s'écrit avec la vie de ses habitants, de ceux qui sont nés dans la commune, de ceux qui sont venus s'y installer. Au cours des vingt dernières années, des dizaines de nouvelles maisons neuves, la rénovation de bâtiments anciens, ont permis l'accueil de nouvelles familles. Notre rubrique RENCONTRE a pour objet de faire en sorte que tous se connaissent mieux, se redécouvrent ; que les plus jeunes soient informés de ce que les générations précédentes ont réalisé. Cet échange entre générations est la couleur de la RENCONTRE de ce mois.

En effet, Mademoiselle PÉRIN, bordelaise d'origine, illustre parfaitement ce dialogue nécessaire entre générations. Présidente du Cercle des Aînés, elle vient d'inaugurer, en présence des autorités locales et d'un public attentif, une magnifique exposition consacrée aux gabares. Magnifique, oui, précise-t-elle, grâce avant tout au talent de Jean-Jacques DELAGE.

Avant de figurer dans les musées, ces bateaux plats ont servi au développement économique local en transportant, notamment, d'Angoulême à Tonnay Charente, le papier fabriqué dans l'un des nombreux moulins de Mouthiers. Et c'est un petit exploit que d'avoir réalisé cette exposition. Une prouesse qui ne surprend pourtant pas Denis PEAUCELLE, le conservateur de l'écomusée du papier d'Angoulême qui déclare à propos de notre invitée : "Mademoiselle PÉRIN, quand elle veut quelque chose, elle l'obtient".

Présidente du Cercle des Aînés depuis presqu'un quart de siècle, elle est heureuse d'entraîner les autres dans ses projets. Cette volonté permanente d'aller de l'avant a marqué sa vie professionnelle. Si beaucoup parmi les monastériens se souviennent de ses activités d'assistante sociale de la mutualité agricole, fonction qu'elle exerça jusqu'en 1976 dans une circonscription comprenant Mouthiers, bien peu savent qu'elle débute sa carrière de l'autre côté de la Méditerranée.

Après des études secondaires et universitaires en droit, à Bordeaux, elle fut de nombreuses années conseillère juridique et documentaire du CNPF (\*) en Tunisie. Après un passage rapide en Algérie, elle fut rapatriée en France. Accueillie en France par une famille monastérienne, elle s'éprend de la beauté de ce coin de Charente. Découvrant le Logis de Forge au cours d'une de ses premières promenades, elle a le sentiment d'être tout à coup "entrée dans un sonnet de Ronsard".

Elle s'installe alors définitivement à Mouthiers, ma petite patrie seconde".

Elle qui fait aujourd'hui l'histoire de la commune, elle qui figure dans la galerie des silhouettes monastériennes, se pique de curiosité pour l'Histoire de la commune. Avec quelques amis et le concours de nombreux monastériens, elle ouvre bien-tôt le musée de Mouthiers. Depuis 20 ans le musée héberge et met en valeur des objets ayant appartenu à des familles dont l'histoire locale rejoint Histoire avec un grand H, telle cette mantille en dentelle de chantilly ou bien ce diplôme de la famille Bouvier attestant du statut de filleul de la famille impériale.



Par ses activités, Mademoiselle PÉRIN connaît bien la commune, non seulement pour y avoir travaillé mais également pour y avoir été conseillère municipale de 1971 à 1983. C'est l'époque des premiers lotissements. Un des objectifs de l'équipe municipale dirigée par Gilles PLOQUIN est d'offrir de bonnes conditions de vie aux habitants et notamment aux enfants de plus en plus nombreux.

C'est donc l'époque du premier plan d'occupation des sols et de la construction du groupe scolaire. Conseillère municipale, Gilette PERIN veillera parti-

culièrement sur la cantine scolaire, le centre aéré.

Elle participe à la création du Cercle des aînés et fonde en 1982, l'union départementale des aînés ruraux, (65 clubs et plus de 6 000 adhérents), qu'elle présidera pendant de longues années dans un contexte difficile, marqué par la concurrence de plusieurs fédérations de retraités et de personnes âgées.

Témoin de l'évolution du comportement des retraités, elle se souvient des premiers retraités rencontrés qui s'émerveillaient et participaient à toutes les initiatives proposées. Aujourd'hui les jeunes retraités ont d'autres façons de réagir : "ils veulent vivre au même rythme que leurs enfants, ils ont d'autres besoins, d'autres goûts que leurs aînés, ils répondent cependant avec chaleur à l'amitié fraternelle que leur offre le Cercle et à certaines de ses animations". Une pointe de nostalgie et de fierté transparaît quand elle évoque le bonheur vécu par des personnes âgées isolées dans leur village et qui redécouvrent, grâce aux membres du cercle des aînés, des paysages, des lieux-dits de la commune inaperçus pendant des décennies.

Répondant à une question posée, elle dit qu'elle croit en la jeunesse. Et c'est la même émotion qui l'envahit quand elle reçoit comme un cadeau, la participation active du jeune personnel de la MJC qui a aidé au montage de l'exposition sur les gabares. Sa gratitude va à toute l'équipe de la MJC groupée autour de son directeur, comme elle va à ses amis du Cercle des Aînés car cette "expo" ce fut le travail de tous.

A ceux qui cherchent à vaincre leur isolement, cette vie tournée vers les autres témoigne que, pour faire sa place, il convient d'abord de faire une place aux autres.

(\*) Conseil National du Patronat Français

## M.J.C.-Centre Social INFOS

### MOIS DE MAI MOIS DES TRANSFORMATIONS

Le Centre Social devient intercommunal et la MJC ... communale.

En effet, la MJC Centre Social de Mouthiers n'existera plus.

Le Centre Social va correspondre à son territoire d'action aujourd'hui, celui de la Communauté de Communes.

- Il s'appellera **Charente-Boëme-Charraud** et sera la représentation des 4 communes (élus, associations, habitants).
- Il mettra en œuvre les services aux habitants sur les 4 communes, actions inter-associatives, intercommunales et les actions liées au développement social.
- Il sera financé par la Communauté de Communes et les communes en fonction des services rendus.

Le siège social est au siège de la Communauté de Communes donc à Roullet St Estèphe. Le siège administratif reste à Mouthiers.

La MJC reste une association monastérienne proposant les activités de loisirs enfants et adultes et pouvant développer l'action culturelle locale.

Il s'agit d'une séparation à l'amiable, mûrement réfléchie, liée à l'**intercommunalité et aux projets du Centre Social**.

### QUELQUES DATES À RETENIR

LE 6 MAI à 20 h 30 réunion MJC  
(Projets et équipe future)

LE 20 MAI à 18 h 30 AG de la MJC-CS (bilan 96)

LE 29 MAI à 20 h 30 AG Constitutive  
du Centre Social Charente-Boëme-Charraud

### CENTRE DE LOISIRS Programme MAI - JUIN

#### Nature et Environnement

#### "Vivre la nature"

#### Pêche et Pique Nique

Un thème autour de LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT. Une grande place sera accordée aux sorties.

Les Chaumes, Dignac, Frégeneuil,

Les Glamots, St Yrieix, Périgord Noir, Brossac

### Après la 8<sup>ème</sup> BOUCLE DE LA BOEME ...

La 8<sup>ème</sup> Boucle de la Boëme des 8 et 9 mars a été un succès dû en grande partie au site de Mouthiers qui a acquis la réputation d'être de qualité :

520 randonneurs VTT le samedi (396 en 1996) et 102 compétiteurs le dimanche (90 l'an dernier).

La compétition, qui se situe à un haut niveau, attire les concurrents de talent du grand sud-ouest et principalement de l'Aquitaine.

Ce succès est dû aussi aux spectateurs venus en grand nombre voir le trial dans le bourg, mais également le contre la montre sur les Chaumes.

Les responsables de Sentiers de Boëme et de la MJC Centre Social tiennent à remercier les propriétaires qui ont autorisé le passage sur leurs terres et espèrent que cette coopération déjà solidement établie se poursuivra. Ils

remercient également les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps, la commune pour son aide, la Communauté de

Communes pour sa participation à l'achat des trophées originaux réalisés par M. Bussac, potier à la Tuilerie, ainsi que tous les sponsors de Mouthiers, commerçants et artisans. Sans oublier le personnel de la MJC.

Au fil des ans, l'organisation s'est rôdée, ce qui est apprécié des participants. Cette année l'effort a porté sur la gestion des parkings avec l'aide d'un groupe de jeunes de Mouthiers.

On pourrait aussi citer la participation du club informatique et des cyclotouristes. Beaucoup de Monastériens sont donc, d'une façon ou d'une autre impliqués dans cette manifestation qui devient leur affaire.



## COMITE DES FÊTES

Nouveauté, Nouveauté...

Innovation pour la frairie de la Pentecôte du 17-18-19 mai 97.

### SAMEDI 17 MAI : COURSE DE VÉLOS

organisée par la FFC de La Couronne.

Nouveau circuit dans le sens rue de la Boëme, chemin de Chez Baty, route de Fouquebrune

### DIMANCHE 18 MAI : APRES-MIDI RALLYE TOURISTIQUE

19 h : Méchoui, place du Champ de Foire sous chapiteau

#### 22 h : Retraite aux flambeaux

(départ place du Champ de Foire pour aller au feu d'artifice qui aura lieu au même endroit que l'année dernière).

#### LUNDI 19 MAI

Matin : Concours de pêche  
organisé par l'association Tourbières et Loisirs

Après-midi : Jeux pour les enfants  
place du Champ de Foire

Course de vélo pour les 5 à 12 ans  
organisée par l'école de cyclisme de La Couronne.

L'ADMR de Moutiers fêtera ses 20 ans le 2 mai prochain. Vous avez fait partie des pionniers de l'association ou vous nous avez encouragés tout au long de ces années, nous sommes heureux de vous inviter à notre assemblée générale qui reflètera l'évolution de cette double décennie :

**le vendredi 16 mai à 21 heures  
à la MJC Centre Social à Moutiers.**

Nous vous présenterons les différentes activités de nos services : aide aux familles et maintien à domicile des personnes âgées.

A  
D  
M  
R

## ELECTIONS

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 24 mai 1997, pourront faire une demande d'inscription sur la liste électorale en vue du scrutin concernant les élections législatives.

Pour ce faire, ils doivent :

- faire une demande écrite d'inscription
- fournir un extrait de naissance (mairie du lieu de naissance)
- fournir une photocopie de la carte d'identité
- apporter tous ces documents en mairie qui transmettra leur demande au Tribunal de Grande Instance qui, à son tour, décidera ou non de l'inscription.

Pour toutes précisions,  
appeler la mairie au 05 45 67 92 20.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Une collecte de sang aura lieu à Blanzac, dans la salle des "Vieux Chais", le samedi 24 mai, le matin de 8 h 30 à 12 h.

### VENEZ NOMBREUX

Lors de l'Assemblée Générale, quinze donneurs de sang ont été à l'honneur.

#### Tous nos compliments à

Robert Destriat, Alain Duboys de Lavigerie et Nadège Vincent, médaillés Or. Alain Perrot et Joseph Perrot, médaillés Argent avec étoile. Francine Authier, Madeleine Berthaud, Laurent Blançœil, Bénédicte Brossart, Annie Destriat-Picart, Sébastien Maudet, Micheline Olivier, Marie-France Poupart, Martine Pudit et Henri Robic, médaillés Argent.

## SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire,

57, rue de la Boëme, sera ouvert les 1<sup>er</sup> samedi et les 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois

## PROCHAINES DATES D'OUVERTURE

### SAMEDI 3 MAI ET LUNDI 26 MAI

(au lieu du lundi 19 mai)

Au cours de cette soirée, notre partenaire MSA vous fera découvrir son nouveau service "Portage de repas" qu'elle développe sous le vocable "Présence Verte".

L'Assemblée Générale est une façon de vous faire mieux connaître notre association. Si vous désirez vous intégrer davantage à la vie de votre commune, nous recherchons des bénévoles pour renforcer notre équipe.

**Venez nous rejoindre,  
nous avons besoin de vous.**



Un stage qui a atteint son but.  
(Photos Alain PORTE)

## SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres : mai 1997

Chaque randonnée comportera une distance normale et une distance raccourcie (environ 11-12 km et 7-8 km). Les randonnées sont ouvertes à tous. Néanmoins il est souhaitable que les randonneurs non occasionnels adhèrent à "Sentiers de Boëme" (35 F par an)

Jour	Organisateur	RV à Moutiers	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 4 mai	J. LATHIERE	8 h Place de la Gare	St Auvent (87)	Eglise	9 h 45	
				Rando de la journée - Prévoir pique-nique		
Di. 18 mai	D. LECHAT	8 h rando du matin Place de la Gare	La Couronne	Château de l'Oisellerie	8 h 30	
Di. 1 <sup>er</sup> juin	R. BOSSARD	8 h rando du matin Place de la Gare	Sers	Place de la Mairie	8 h 30	
				Gouter et Boissons fournis - Inscriptions : 20 F		

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Il y a 50 ans, en 1947, naissait le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée, ancêtre de la FFRT, connue pour avoir établi et balisé à travers la France tout un réseau de sentiers de Grande Randonnée (GR).

Pour cet anniversaire, des flambeaux partant de différents points de France vont converger vers Paris. Le dimanche 8 juin, l'un d'entre eux, venant de Charente Maritime passera dans notre commune.

## CAISSE DES ÉCOLES

Les parents d'élèves ont été élus le mois dernier (MM Carteret, Le Turdu et Roux : titulaires, Mmes Curmi et Vincent et M. Lacoste : suppléants) Le nouveau bureau de la Caisse des Ecoles est désormais composé de :

Mme FORGERON : Présidente  
M. CARTERET : Vice Président  
M. LE TURDU : Trésorier  
Mme DISCOUR : Secrétaire

#### • Transport scolaire

Un questionnaire a été remis à toutes les familles avant les vacances d'avril pour connaître les besoins en transport scolaire à compter de la prochaine rentrée de septembre.

La réponse de toutes les familles qui pensent utiliser même occasionnellement le transport scolaire est indispensable !

Pensez à remettre aux écoles le questionnaire dans les plus brefs délais ou contactez le secrétariat de la Caisse des Ecoles au 05 45 67 82 82.

#### • Budget 97

Le budget 97 de la Caisse des Ecoles a été voté en équilibre pour près de 2,7 millions de F.

DEPENSES	RECETTES
Principaux postes	Principaux postes
Alimentation 590 000	Vente de repas 780 000
Salaires et charges 1 534 000	Part. de la commune 1 615 000
Transport 205 000	Autres 271 000
Autres 333 000	
TOTAL 2 666 000	TOTAL 2 666 000
Le budget investissement se monte à 112 500 F.	

## CONSEIL LOCAL DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'inspectrice est même passée pour se rendre compte de cette innovation locale.

Le lendemain, chaque enfant a reçu un livre d'encouragement, sûrement vite dévoré durant les vacances !

Un grand merci aux enseignants et aux parents, du Conseil local ou non, qui ont contribué à la réussite de cette journée.

## ETAT CIVIL

### Décès

• Le 28 mars 1997 : Aline BONNIN, Veuve DALENCON 6, rue du Village de l'Ecole

• Le 6 avril 1997 : Daniel LUC, 3 chemin de la Chauveterie

## TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE MAI

Du mercredi 30 à 18 h au vendredi 2 à 7 h : Dr BRANGER  
- ☎ 05 45 67 19 39

Du samedi 3 à 14 h au lundi 5 à 7 h : Dr VALLAT  
- ☎ 05 45 67 44 40

Du mardi 7 à 18 h au vendredi 9 à 7 h : Dr COMTE  
- ☎ 05 45 67 82 37

Du samedi 10 à 14 h au lundi 12 à 7 h : Dr FRAIGNAUD  
- ☎ 05 45 91 58 35

Du samedi 17 à 14 h au dimanche 18 à 24 h : Dr SACRISTIE  
- ☎ 05 45 67 12 48

Du lundi 19 à 0 h au mardi 20 à 7 h : Dr ALLIAT  
- ☎ 05 45 91 08 19

Du samedi 24 à 14 h au lundi 26 à 7 h : Dr BOUCHERE  
- ☎ 05 45 66 32 11

## Sur votre agenda...

### • MAI

1 : Sortie paroissiale

3-4 : Journées Portes Ouvertes Cercle des Aînés

4 : Randonnée journée

17-18-19 : Frairie de la Pentecôte

18 : Randonnée (matin)

19 : Concours de pêche

24 : Don du Sang à Blanzac

### • JUIN

1 : Première Communion - Randonnée pédestre

7-8 : Football : Tournoi des Pupilles

8 : 50<sup>ème</sup> anniversaire Fédération Française des randonnées pédestres

13 : Fête MJC

15 : Randonnée pédestre - Profession de Foi

21 : Fête Ecole Maternelle

21-22 : Ball-Trap

28 : Randonnée nocturne

29 : Fête ADMR à Claix

## Les Mots Croisés de J-P B. *Problème N° 45*

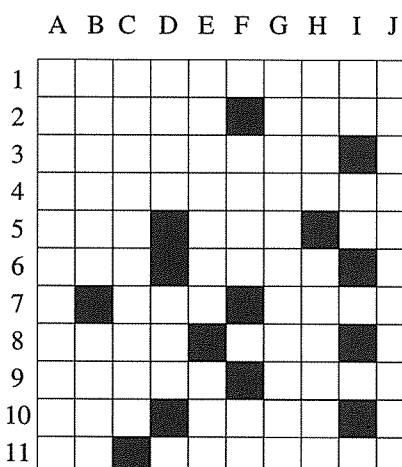
Le mois dernier, la grille de mots croisés ne correspondait pas au problème n° 45, veuillez nous excuser de ce petit incident. Merci.

### HORIZONTALEMENT

- 1 - Caractérise un mauvais conducteur.
- 2 - Frère d'un père - Préfèrent les hippies aux moines thibétains.
- 3 - Fait joli dans l'aquarium -
- 4 - Ne se danse plus dans les boîtes.
- 5 - Spécialiste - Abréviation de matheux - Vieille langue.
- 6 - Est inscrit sur la caisse - Monnaie européenne.
- 7 - Lieu d'apprentissage - Opéra de Verdi.
- 8 - Détester - Forme d'impôts.
- 9 - Donc, elle brûle - Est tout contre.
- 10 - Parmi nous - N'est pas bénin mais n'en est pas loin.
- 11 - Pronom - Opération en bourse.

### VERTICALEMENT

- A - Sophie lui doit ses malheurs.
- B - Feuille volante - On y ramasse pas mal de pruneaux.
- C - On a entendu que tout valait mieux que de l'attraper.
- D - Passe à Rennes - Petit lopin.
- E - Représentations - Saison.
- F - Aussi pour nos aïeux - Opus.
- G - Suis le passage de la lame.
- H - Père célèbre - Montre de gousset.
- I - Cuivre - Saint normand.
- J - Attitude qui ne fait guère avancer les choses.



SOLUTION DANS  
LE PROCHAIN  
NUMERO

## Le prochain bulletin

IL paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 mai.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

## SOLUTION DU PROBLEME N° 44

### HORIZONTALEMENT

- 1 - AUDOMAROIS.
- 2 - BRICOLEUSE.
- 3 - RAT. UT. ION
- 4 - ENSOLEILLE.
- 5 - VIOLES. LAC.
- 6 - IENA. SUE.
- 7 - ANDES. MAS.
- 8 - TENDU. AVEU.
- 9 - IUT. ODIEUX.
- 10 - OREE. USUS.
- 11 - NESTOR. FEE.

### VERTICALEMENT

- A - ABREVIATION.
- B - URANIE. EURE.
- C - DISSONANTES.
- D - OC. OLAND. ET.
- E - MOULE. DUO.
- F - ALTESSE. DUR.
- G - RE. USAIS.
- H - OUILLE. VEUF.
- I - ISOLA. MEUSE.
- J - SENECHAUX



## COURRIER DES LECTEURS

Les contributions des lecteurs devront être adressées avant chaque 20 du mois pour une publication dans le bulletin du mois suivant. Pour celui de juin, il conviendra donc de faire parvenir vos courriers au SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE avant le 20 mai. A bientôt pour vous lire.